

## DEMANDE D'INSCRIPTION

### 1<sup>ère</sup> ANNEE DE DOCTORAT

#### CONDITIONS pour une inscription en 1<sup>ère</sup> année de Doctorat

- être titulaire d'un diplôme national de Master ou d'un autre diplôme conférant le grade de Master. A titre exceptionnel, une dérogation au diplôme ou grade de Master peut être sollicitée (cf. liste des pièces à joindre).
- avoir reçu l'agrément d'un.e directeur.rice de thèse
- il est également vivement recommandé d'avoir un financement pour s'inscrire en thèse. Selon les écoles doctorales ce financement est obligatoire.

#### ETAPES à suivre :

##### Inscription pédagogique

- Prendre contact avec votre école doctorale pour connaître les modalités d'inscriptions pédagogiques spécifiques à votre école doctorale.

##### Inscription administrative

- **Préinscription sur le site de LUNAM DOCTEUR – compléter le dossier de candidature en ligne :** <http://these.lunam.fr/login.jsf>
- **Transmettre obligatoirement au Collège doctoral ce dossier de candidature complété et signé** par vous-même, votre Directeur de thèse et votre Responsable de Laboratoire de Recherche avec les **pièces à fournir (cf. liste en annexe 1)**, à l'adresse suivante :

\*Présidence de l'Université d'Angers | Collège doctoral  
40, rue de Rennes | BP 73532 | 49035 ANGERS Cedex 01

. \*Dans le cadre de vigipirate, une pièce d'identité sera nécessaire pour accéder à la présidence

- Ce dossier de candidature sera soumis à la validation de la Directrice du Collège doctoral (après validation de votre école doctorale).
- Après accord de la Directrice du Collège doctoral, une fiche d'inscription administrative vous sera transmise avec la procédure à suivre. L'inscription se fera sur rendez-vous auprès du Collège doctoral ou par correspondance. Votre certificat de scolarité et votre carte d'étudiant vous seront remis à cette date.

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives :

#### Vos contacts :

Ecoles doctorales : ALL, ELICC, 3M

Brigitte BROU-MALLET, tél. 02.41.96.22.57 – [brigitte.brou-mallet@univ-angers.fr](mailto:brigitte.brou-mallet@univ-angers.fr) –sauf le mercredi après-midi

Ecole doctorale : SPI

Karine COUTURIER, 02.41.96.23.33 – [karine.couturier@univ-angers.fr](mailto:karine.couturier@univ-angers.fr) –sauf le vendredi après-midi

Ecoles doctorales : SML, STT

Manuel FERRER, tél. 02.41.96.23.98 – [manuel.ferrer@univ-angers.fr](mailto:manuel.ferrer@univ-angers.fr) –sauf le vendredi après-midi

Ecoles doctorales : BS, DSP, EDGE, EGAAL, MathSTIC :

Nicole LOTODÉ, 02.41.96.22.54 – [nicole.lotode@univ-angers.fr](mailto:nicole.lotode@univ-angers.fr)

**Date limite des inscriptions administratives : jeudi 31 octobre 2019**

Seuls seront étudiés les dossiers de candidatures parvenus complets avant cette date.

## PIÈCES À FOURNIR

NOM DE FAMILLE (NOM DE NAISSANCE) :

PRÉNOM :

NOM D'USAGE :

Cocher la case correspondant à votre demande  
et fournir les pièces sollicitées Demande d'inscription en doctorat pour un titulaire du diplôme de MASTER

- 
- Dossier de candidature dûment complété et signé
  - Charte du doctorat et son annexe (convention de formation) dûment complétées et signées
  - Copie lisible de la carte d'identité ou du passeport
  - 1 photo d'identité
  - Photocopie du diplôme de MASTER ou attestation provisoire de succès
  - Curriculum vitae
  - Résumé du projet de recherche **visé** par le Directeur de thèse
  - Tout Justificatif du financement de la thèse (notification de bourse, copie d'un contrat de travail, attestation de financement...)
  - Engagement de non plagiat

 Demande de dérogation de MASTER en vue d'une inscription en doctorat

- 
- Dossier de candidature dûment complété et signé
  - Charte du doctorat et son annexe (convention de formation) dûment complétées et signées
  - Copie lisible de la carte d'identité ou du passeport
  - 1 photo d'identité
  - Photocopie du diplôme conférant le grade de master ou donnant équivalence -avec traduction assermentée pour les diplômes étrangers-
  - Curriculum vitae
  - Résumé du projet de recherche **visé** par le Directeur de thèse
  - Liste des publications éventuelles et/ou justificatif permettant d'évaluer le niveau d'initiation à la recherche
  - Tout Justificatif du financement de la thèse (notification de bourse, copie d'un contrat de travail, attestation de financement...)
  - Engagement de non plagiat

 Demande d'inscription en cotutelle internationale de thèse

- 
- Dossier de candidature dûment complété et signé
  - Charte du doctorat et son annexe (convention de formation) dûment complétées et signées
  - Copie lisible de la carte d'identité ou du passeport
  - 1 photo d'identité
  - Photocopie du diplôme conférant le grade de master ou donnant équivalence -avec traduction assermentée pour les diplômes étrangers-
  - Curriculum vitae
  - Liste des publications éventuelles et/ou justificatif permettant d'évaluer le niveau d'initiation à la recherche
  - Résumé du projet de recherche **visé** par le Directeur de thèse
  - Projet de convention de cotutelle de thèse (dûment complété mais non signé)  
(modèle à télécharger ici : <http://www.univ-angers.fr/fr/recherche/doctorat/cotutelle-de-these.html>)
  - Tout Justificatif du financement de la thèse (notification de bourse, copie d'un contrat de travail, attestation de financement...)
  - Engagement de non plagiat